

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 07/11/2023**

### **Convocation le 02/11/2023**

*L'an deux mil vingt-trois, le 07 novembre à 20 Heures, le Conseil Municipal de la commune de Geysans, dûment convoqué le 02/11/2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André MEGE, Maire.*

*Etaient présents : MM Joël BONNET, Jonathan CAFFYN Jean-Paul CHALLANCIN, Jocelyn FIAT, Bruno JULIEN, Marc LYKO, Hervé RAVEL, William SAVOYE, Mmes Nicole COLLIN, Audrey GONSON, Carole LADREIT, Agnès MONNET*

*Etaient absente excusée : Evelyne ROIBET a donné procuration à Jocelyn FIAT*

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, Jocelyn FIAT a été désigné secrétaire de séance.*

#### Ouverture de séance : 20h00 à la mairie

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 03/10/2023 a été validé par l'ensemble des participants.

#### **Urbanisme,**

3 Déclarations Préalables acceptées 2 pour des panneaux photovoltaïques RD 517 et ch de Merles, 1 pour une division de parcelles

3 DP déposées une pour des panneaux photovoltaïques RD 517, 1 pour un abri voiture RD 52 et 1 pour une piscine impasse de Pelerier

1 Permis de construire déposé pour un abri de voiture chemin de Bruyères

#### **Délibération :**

#### **Objet : Prise d'acte des rapports sur le Prix et la Qualité du Service pour les Déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2022 de l'Agglomération**

Monsieur le Maire expose :

Conformément aux articles D2224-1 et D2224-3 du Code général des collectivités territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de 3 500 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

Ces rapports ont été envoyé aux élus pour la préparation de ce conseil municipal et ils sont présentés aussi pendant celui-ci.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes,

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité**

Prend acte de la présentation des rapports sur le prix et la qualité des services publics : assainissement 2022, prévention et gestion des déchets 2022 ; eau potable 2022 établis par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

Ces rapports sont consultables en Mairie par tout citoyen qui en fait la demande.

En 2022 la remarque suivante : Le rapport assainissement soulève les constatations suivantes : voir date réalisation bilan 24h (2020 ? comme celui de 2021)

### **Délibération :**

#### **Object : Subventions aux associations 2023**

Monsieur Le Maire expose aux conseillers municipaux que lors du vote du Budget Primitif 2023 un montant a été prévu au chapitre 65 pour versement de subventions aux associations (3750€). Il rappelle que l'année précédente les subventions versées étaient les suivantes :

- 200 € au Club de l'Amitié de Geysans ;
- 200 € à l'Amicale des Pompiers
- 150 € aux restos du coeur
- 200 € à l'institut du cerveau
- 250 € à Léon Bérard
- 250 € à Clowns z'hôpitoux
- 100 € l'Amicale du personnel administratif des collectivités territoriales
- 100 € l'ANACR26

Certaines associations qui pourraient bénéficier d'une subvention en ont fait la demande : APF France Handicap, AFM Téléthon, Prévention Routière, l'Amicale du personnel administratif des collectivités territoriales, les restos du cœur, l'association Les Ecureuils

Les membres du conseil municipal en proposent d'autres :

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité :**

Par 14 pour, 0 contre, 0 abstention

**Décide** de verser les subventions suivantes :

- 200 € au Club de l'Amitié de Geysans ;
- 300 € aux restos du cœur
- 200 € à l'institut du cerveau
- 250 € à Léon Bérard
- 250 € à Clowns z'hôpitoux

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023

### **Travaux sur bâtiments communaux :**

**Logement communal Rue des Néfliers :** Début des travaux le 6 Novembre par la maçonnerie, Devis modifié pour l'électricité à voir pour le placo avec BRI.

L'électricité commencera dans les prochains jours.

DETR accordée pour un montant de 16500€, rappel SDE 9600€

**Garde-corps mairie :** L'extrémité du garde-corps a été posé pour minimiser les risques de chute dues au muret.

**Monument aux morts** : Il est terminé la demande de versement de la subvention octroyée sera demandée

### **Projets communaux** :

Achat de terrain : discussion entre élus, prix, surface, lieu, ....

Salle des fêtes : travaux de menuiserie, vitrification estrade, faire devis, voir pour remplacement verrière à la suite de dégâts, voir pour changement de puissance électrique à la salle polyvalente

Eclairage sur la plateforme déchet : jugé inutile

### **Divers** :

- 6 Octobre: AG FNACA salle de fêtes de Peyrins l'année prochaine à Geysans. Mais il y a un problème, car c'est en même temps que le chemin des artistes voir dates (vendredi matin).
- 7 et 8 Octobre : Chemin des artistes 480 entrées, 12 exposants... un bon weekend
- 9 Octobre : Réunion météo France
- 10 Octobre : Réunion GEMAPI : travaux joyeuse
- 18 Octobre : changement de lieu pour l'implantation de la foire de Romans près du quartier la monnaie
- 21 Octobre : Conférence Maire ruraux à buis les baronnies : discussions le loup, gestion de l'eau, zéro artificialisation des sols, dotation de l'état,
- 24 Octobre : Rendez-vous avec l'inspectrice d'éducation : attention les effectifs scolaires sont à la baisse voir avec les nouveaux arrivants
- Jeudi 26 Octobre : congrès des Maires à Valence
- 6 Novembre / Conseil d'Ecole : effectif de 58 élèves, courseton 20 Nov 14h sur le parking de Geysans (sécuriser par des barrières), cycle piscine pour chaque classe, projet musique, à déplorer, des déchets dans la cour... après les vacances scolaires à surveiller, labellisation E3D, demande d'aide de la part de l'association des parents d'élèves « Les Ecureuils » pour financer la classe verte à Paris du 11 au 13 Mars (coût total 14 000€), mise en place d'actions comme la vente de gâteau, photo classe, soirée, vente de plat à emporter...
- 11 Novembre : commémoration rendez-vous devant la salle polyvalente à 11h suivi du verre de l'amitié en mairie
- Repas des anciens le 9 Décembre, animation
- Rendez vous avec SDIS à 17h

**Fin de séance à 22h45**